

ASH : un bilan pour vingt ans

Autor(en): **Curtat, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **71 (1999)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129697>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ASH: UN BILAN POUR VINGT ANS

D

ans le précédent numéro de la revue «Habitation», le président René Gay a présenté de manière liminaire le travail accompli sur 20 ans par le directeur de l'Association, Fritz Nigg. Des progrès aussi nets que ceux qui sont stipulés dans ce court texte méritaient toutefois un développement que nous sommes allés demander à celui qui est en charge de ces hauts faits, précisément Fritz Nigg.

- Pouvez-vous nous dire comment s'est articulé le doublement du nombre des membres de l'association sur vingt ans?

- De façon générale, on peut dire que le développement des membres de notre réseau coopératif a été moins fort en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. Au plan des logements construits et mis à disposition des coopérateurs, on voit que le nombre des logements a augmenté globalement de 50% entre 1974 et 1998 en Suisse alémanique mais de 100% en Suisse romande. Un autre élément intéressant c'est l'implantation des logements construits dans ces vingt dernières années. En toute logique, nos membres ont suivi le mouvement général qui vide la ville au profit de sa banlieue. C'est clairement à la proximité de la ville et en référence avec elle que les coopératives nouvelles se sont développées. La campagne a vu

survenir quelques réalisations mais il faut remarquer, dans ce milieu qui n'a pas de tradition coopérative, que les risques y sont plus grands et que l'encadrement ASH est d'autant plus nécessaire.

- Est-ce qu'on a une vision d'ensemble de cette évolution?

- Il n'y a pas eu beaucoup de recherches mais on peut dire que dans cette période les échecs sont rares dans les vraies coopératives. Je dis cela par opposition aux pseudo-coopératives, celles qui sont nées assez artificiellement de facilités accordées par l'autorité fédérale et qui étaient animées le plus souvent par des entrepreneurs.

- Qu'en est-il de l'idéal coopératif sous la poussée des idées nouvelles?

- Je dirai que la coopérative traditionnelle, celle qui fonctionne avec le moins de risques, est un modèle qui traverse les décennies. D'autres coopératives nées autour de l'idée d'autogestion - Wogeno en Suisse alémanique, Codha à Genève, etc, - sont des expériences intéressantes mais moins faciles à conduire, avec, entre autres, des problèmes de deuxième génération. Au début, l'expérience engagée par des gens assez jeunes paraît séduisante mais, avec le temps, la diversification sociale, les couples qui se séparent, etc, fragilisent le groupe qui ne trouve pas toujours le remplaçant idoine quand les premiers partent. Ceci dit, un groupe de coopérateurs animé par ces idées d'autogestion et disposant en région urbaine d'un immeuble attrayant, peut tout à fait réussir. Le développement récent passe toutefois par des unités plus grandes. C'est le cas de l'ensemble

Cartago I à Zurich, conçu comme un phalanstère, avec une cuisine commune pour 40 personnes...

- Est-ce que le développement numérique des logements coopératifs est plus marqué en Suisse alémanique? dans la Suisse latine?

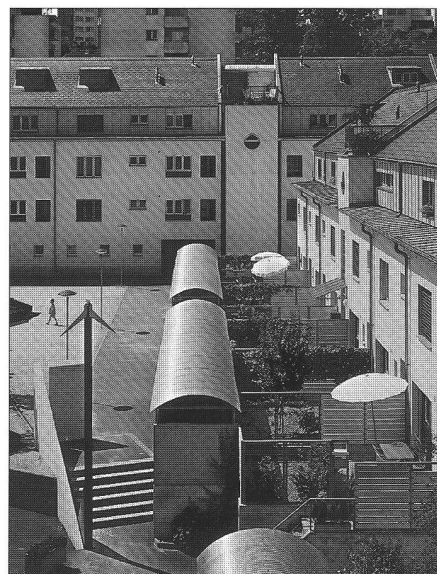
- En opposant les chiffres de 1974 et 1998 et en opposant la Suisse romande - et non latine - à l'ensemble de la Suisse, on voit que cette dernière région a été le siège du développement le plus spectaculaire. Le tableau suivant le dit clairement:

1974	
Suisse romande:	8 520 logements
Toute la Suisse :	81 000 logements
1998	
Suisse romande:	16 000 logements
Toute la Suisse :	120 000 logements

J'exclue volontairement le Tessin de ce décompte. En résumant fortement les faits, on peut dire que dans ce canton, toutes les expériences de construction sans but lucratif ont échoué. Les seules exceptions qui demeurent sont les coopératives traditionnelles des employés de la Confédération. Au-delà je ne vois pas d'avenir pour le mouvement coopératif d'habitation au Tessin.

- Est-ce que de nouvelles couches de population - classes moyennes - ont rejoint le mouvement coopératif?

- Il faut explorer ici une contradiction. Sans doute le mouvement coopératif a tendance à s'ouvrir le plus possible à de nouvelles couches sociales. La co-



opérative d'aujourd'hui, à l'opposé de celle d'hier, n'est plus composée de façon homogène par des habitants relevant tous, peu ou prou, des classes «productives» comme disent les historiens. En revanche la qualité de logement subventionné dicte, peu ou prou, sa composition sociale. Les mieux qualifiés restent en marge et ils ont moins de temps pour s'investir, agir comme militants. Les moins qualifiés eux composent la majorité mais ils sont moins à l'aise pour former le «moteur social» du groupe. La contradiction évoquée plus haut est dictée par l'échelle des revenus. Elle sélectionne de fait un type de coopérateur qui est souvent moins bien armé pour s'engager dans la discussion, l'animation du groupe, l'aider à s'organiser pour imposer une certaine idée de la coopérative face à son administration

-Est-ce que le mouvement a permis des réalisations originales au plan de l'architecture?

- Globalement on peut dire que le mouvement coopératif représente entre 5 et 10% de la construction nouvelle. Manifestement les réalisations coopératives représentent, dans la littérature spécifique, une part nettement plus grande. Les milieux architecturaux s'accordent à dire que le mouvement coopératif est fréquemment le siège de réalisations remarquables. **Le fait que nous fassions, du concours d'architecture, la règle avant chaque réalisation peut être mis en parallèle avec ce résultat.**

-Un récent rapport de l'office de statistique (cf Habitation no 1 - 99) met en évidence les qualités de bailleur de la coopérative. Quel est votre commentaire?

- Je dirai simplement que les coopératives construisent sous un contrôle plus strict et qu'elles doivent louer tout de suite ce qu'elles ont fait construire. Pour le reste, des enquêtes conduites à Zurich et Bâle par

exemple mettent en évidence les avantages du système coopératif comme «modérateur» du marché. Pour voir les choses de façon plus large, je dirai que l'idéal coopératif a évolué et que ceux qui le servent à l'aube du millénaire à venir, lui ont forgé, à l'instar de leurs prédécesseurs, une réputation justifiée.

Propos recueillis par Robert Curtat

Ci-dessus : Coopérative EBG Hügelweg à Lucerne, maisons en bande et attique

Pénélope par Arom



le mariage de la cousine Berthe



Berthe jette son bouquet



Pénélope le rattrape